Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 125 (2017)

Artikel: Paroles de travailleurs étrangers à la Télévision suisse romande (1960-1986)

Autor: Hajda, Diolinda

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-954844

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Diolinda Hajda

PAROLES DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À LA TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE (1960-1986)

« Les émigrants sont une valeur économique incontestable, mais ne sont-ils que ça ? Il serait bon de se souvenir que ce sont aussi des hommes »[1]. Cette phrase, prononcée en 1964 par la voix off dans un reportage de *Continents sans visa*, est révélatrice à plus d'un titre de ce que pouvait être la perception des travailleurs étrangers en Suisse au cours des années 1960[2]. Non seulement la primauté de la dimension économique des immigrés est manifeste, mais il semble même que les réalisateurs jugent nécessaire de rappeler aux téléspectateurs que ces personnes « sont aussi des hommes ».

En analysant les reportages effectués par la Télévision suisse romande (TSR) entre 1960 et 1986, et dans lesquelles ces immigrés ont un accès à la parole, il s'agit de réfléchir sur la manière dont les dispositifs variés auxquels ces reportages recourent mettent en scène ces « hommes » et quelles constructions de sens ils induisent. Cet article s'appuie sur l'examen de la prise de parole de travailleurs étrangers dans quelques émissions emblématiques de la TSR.

Pour ce qui est de l'étude de la parole des étrangers dans les médias, les recherches sont peu nombreuses, pour ne pas dire inexistantes. Pourtant, l'analyse des propos de la population migrante se révèle d'autant plus intéressante, ainsi que le note Hans-Jürgen Lüsebrink :

> Le plus souvent, la hausse du nombre d'immigrés au sein d'une population d'accueil contraste avec sa marginalisation dans l'espace public, c'est-à-dire l'opinion publique, les médias, la littérature. En effet, dans toutes les sociétés marquées par l'immigration, on peut observer une mise à l'écart, et même de réduction au silence de la population immigrée.[3]

1 Archives RTS, Fonds TSR, Gicovision, ZB090957, date inconnue (enr.), 25.06.1964 (diff.) : [sans titre], *Continents sans visa*.

2 Cet article se base sur notre mémoire de licence, *Quand la télévision fait parler les travailleurs étrangers : la parole des immigrés mise en scène par les reportages de la TSR (1960-1986)*, Lausanne : Faculté des lettres, (mémoire de licence), 2017.

Pour ce qui est de la Suisse, la médiatisation de la parole des étrangers – ou son absence – prend une dimension supplémentaire lorsque l'on se rappelle l'arrêté fédéral du 24 février 1948 :

> Les étrangers qui ne sont pas en possession d'un permis d'établissement ne peuvent prendre la parole sur un sujet politique, dans des assemblées publiques ou privées qu'avec autorisation spéciale. […] L'autorisation sera refusée s'il y a lieu de craindre que la sûreté extérieure ou intérieure du pays ne soit mise en danger ou que l'ordre ne soit troublé. […] Les étrangers qui auront contrevenu au présent arrêté, ou qui n'auront pas observé une des conditions liées à l'autorisation, pourront être renvoyés par la police des étrangers.[4]

Selon cet arrêté, l'étranger qui n'est pas en possession d'un permis d'établissement, par exemple le saisonnier, n'a pas librement le droit de « prendre la parole sur un sujet politique » sous peine d'être renvoyé.

En conséquence, les organes dirigeants de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et de son directeur, Marcel Bezençon, font la demande suivante aux directeurs des studios de Lausanne, Genève, Lugano et TV Romande, le 27 août 1963 :

> Lorsque vos collaborateurs ont l'intention de faire parler ou écrire un étranger séjournant en Suisse, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec nous avant même que l'intéressé ne soit sollicité de participer à une émission, afin de vous assurer que son statut ne lui interdise pas de s'exprimer en public.[5]

C'est pourquoi il paraît intéressant d'observer, dans un contexte qui prévoit effectivement de réduire au silence une partie de la population immigrée, particulièrement les travailleurs saisonniers, quelle parole est mobilisée entre 1960 et 1986 par une

3 (Note de la p. 89.) Hans-Jürgen Lüsebrink, « Du témoignage à la mise en fiction. Regards croisés sur l'immigration italienne dans l'œuvre de Paul Tana », in Béatrice Fleury, Jacques Walter (dir.), *Médias, médiations, immigrations*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2007, p. 170.

4 « Arrêté du Conseil fédéral concernant les discours politiques d'étrangers (du 24 février 1948, abrogé le 30 avril 1998) », cité par Blaise Rostan, « Liberté d'information et abstention des autorités : l'arrêté du Conseil fédéral concernant les discours politiques d'étrangers (du 24 février 1948) et la radiodiffusion », in Detlev-Christian Dicke, Thomas Fleiner-Gerster (dir.) *Staat und Gesellschaft. Festschrift für Leo Schürmann zum 70. Geburtstag*, Freiburg : Universitätsverlag, 1987, p. 511.

5 Archives SSR, Fonds Zwichen Archive, A 46/A 56-004, lettre du directeur général adressée aux directeurs des studios de Lausanne, Genève, Lugano et TV romande, du 27 août 1963. À noter que ce document ne contient pour le moment qu'une référence provisoire.

chaîne de télévision publique, et de montrer comment cette dernière met en scène ces voix migrantes.

Pour ce faire, il s'agit premièrement de présenter le corpus de sources sur lequel s'appuie cet article. Puis, dans un deuxième temps de faire un bref survol du contexte migratoire et télévisuel de la période de recherche. Finalement, d'exposer les résultats obtenus à partir de l'analyse de ce corpus en relevant les éléments qui perdurent et ceux qui changent entre 1960 et 1986.

CONSTITUTION DU CORPUS

Les archives de la Télévision suisse romande contiennent des programmes variés qui s'intéressent de près ou de loin à la question migratoire. Ces sources sont consultables sur une base de données complexe qui indexe plus de 450 000 programmes audiovisuels appartenant à des genres différents et qui sont disponibles uniquement dans les studios de la radiotélévision suisse[6]. Ce système n'a pas été conçu pour répondre aux attentes des chercheurs, mais à celles des professionnels qui ont besoin de réutiliser différents extraits pour illustrer des sujets de magazine, de documentaire ou d'autres productions.

Sur la base d'une recherche par mots-clés, trente-neuf reportages qui montrent et donnent la parole à la main-d'œuvre immigrée entre 1960 et 1986 ont été identifiés, avec les critères supplémentaires suivants : ils ont une durée supérieure à quatre minutes, ils contiennent au moins une séquence qui porte sur le débat de la migration en Suisse, et les travailleurs étrangers doivent y avoir un temps de parole d'au moins deux minutes.

L'ÉTAT ET SES POLITIQUES FACE AUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la Suisse est confrontée à une pénurie de « bras ». Pour pallier ce problème, le gouvernement suisse signe en 1948 un accord de recrutement avec l'Italie[7]. Ainsi, la proportion de la main-d'œuvre immigrée croît fortement à partir de 1948. Elle passe de 5,1 % en 1950 pour atteindre 10,8 % en 1960[8]. Le statut de saisonnier auquel ces derniers sont astreints dénote la condition particulière des personnes qui viennent travailler en Suisse. L'objectif clair est de pouvoir répondre aux besoins des entrepreneurs sur le marché de l'emploi. À ce titre, Sandro

6 Il s'agit de la base de données GicoVision disponible dans les studios de la RTS.

7 Étienne Piguet, *L'immigration en Suisse : soixante ans d'entrouverture*, Lausanne : PPUR, 2009, p. 19.

8 Philippe Wanner, *Migration et intégration. Population étrangère en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 2004, p. 72.

Cattacin et Michel Oris écrivent que, contrairement à d'autres États, la Suisse en ces années met en place un statut spécial pour ces travailleurs et « déclare avec le statut saisonnier que ces immigrants ne sont pas reçus en tant qu'hommes ou femmes, mais seulement comme main-d'œuvre utile, pour autant qu'elle soit saine et opérationnelle, flexible et temporaire. C'est le message qui est envoyé à ces étrangers »[9]. Le début des années 1960 voit également un renforcement marqué des thématiques et des manifestations xénophobes dans la population suisse. Toujours selon S. Cattacin et M. Oris, les travailleurs étrangers font l'objet d'une « grande défiance par les politiques, syndicats y compris »[10]. Les nombreuses initiatives qui concernent l'immigration ainsi que les changements de la politique migratoire suisse survenus durant les années 1960 à 1980 le démontrent[11].

La période de recherche s'arrête en 1986, puisqu'on assiste, dès les années 1980, à une diversification non seulement des catégories d'immigrés, mais aussi de leurs provenances. Les nouveaux lieux d'origine sont notamment les pays de l'Europe de l'Est, le Portugal et la Turquie[12]. C'est également au début des années 1980 que l'immigration liée à l'asile apparaît[13].

APPARITION ET DÉVELOPPEMENT DU RÔLE DE LA TÉLÉVISION EN SUISSE

Cette périodisation effectuée à partir du contexte migratoire correspond également à un cycle de la télévision suisse. Le début des années 1960 marque le moment où le petit écran accède au rang de média de masse. Encore marginale à la fin des années 1950, la télévision développe son audience au cours de la décennie suivante : entre 1960 et 1968, le nombre de concessionnaires passe de 129 000 à un million[14]. Dans ce cycle, le début des années 1980 correspond à une période durant laquelle la SSR entreprend une restructuration et perd son monopole[15].

9 Sandro Cattacin, Michel Oris, « Introduction. L'apprentissage de la xénophobie », in Morena La Barba, Christian Stohr, Michel Oris (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, Lausanne : Antipodes, 2013, p. 6.

10 *Ibid.*, p. 6.

11 Notamment l'initiative dite de « Schwarzenbach », du nom de son initiateur. Concernant la médiatisation de cette initiative voir : Pauline Jordan, *James Schwarzenbach et l'initiative contre l'emprise étrangère à la Télévision et à la Radio suisse romande 1970*, Lausanne : Faculté des lettres, (mémoire de licence), 2015.

12 Étienne Piguet, *L'immigration en Suisse, op. cit.*, p. 107.

13 Hans Mahnig, Sandro Cattacin, Yves Flückiger *et al.*, *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich : Seismo, 2005, p. 240.

14 François Vallotton, « Anastasie ou Cassandre ? Le rôle de la radio-télévision dans la société helvétique », in Théo Mäusli, Andreas Steigmeier (éds), *La radio et la télévision en Suisse : histoire de la société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, Baden : Hier + Jetzt, 2006, p. 43.

15 *Ibid.*, pp. 21, 25-28.

Entre 1960 et le début des années 1980, on assiste également à une transformation du rôle et de la place des médias dans la société. En effet, comme le signale François Vallotton, la radio et la télévision s'imposent comme des médias de très large diffusion dont « la maîtrise va représenter un enjeu croissant »[16]. Ainsi, non seulement l'étude des sources télévisuelles permet d'accéder à un « miroir des transformations plus globales »[17], mais surtout de se pencher sur un acteur important de l'évolution de la société suisse et plus particulièrement, dans le cadre de cette étude, sur le rapport qu'entretien la population helvétique avec les personnes catégorisées comme travailleurs étrangers.

LA CONSTRUCTION DE L'IMAGE DU TRAVAILLEUR ÉTRANGER SOUS LE PRISME DE SA PAROLE

Une des premières constantes observables est l'omniprésence de l'interview. Lorsque le travailleur étranger s'exprime, c'est avant tout pour répondre à des questions que lui posent les journalistes : il ne se situe pas dans un dispositif qui lui permet de choisir lui-même les thématiques abordées[18]. L'interview varie d'un entretien plus ou moins dirigé à une conversation qui laisse place à la confession, à la révélation, ou à diverses formes d'expressions possiblement plus libres, mais toujours cadrées.

Sur l'ensemble du corpus, nous pouvons percevoir une tendance qui vise à conduire des dialogues de moins en moins dirigés au fil des années. Par ailleurs, le reportage et le contour de l'interview en particulier influencent de manière décisive l'expression de la population migrante.

À titre d'exemple, le reportage « Les enfants de la loi » réalisé pour l'émission *Temps présent* en 1967 peut être mentionné[19]. Dans celui-ci, un père de famille explique sa situation et accuse les gouvernements italien et suisse de le priver de la possibilité d'avoir une vie digne. Ces propos sont toutefois couverts par l'anonymat, les journalistes utilisent un éclairage à contre-jour qui escamote totalement les traits de l'intervenant et ne restitue à l'écran que l'image d'une silhouette. Pour l'historienne Hélène Bousser-Eck, cette technique est « souvent utilisée pour briser le silence des protagonistes »[20].

16 François Vallotton, « Anastasie ou Cassandre ? Le rôle de la radio-télévision dans la société helvétique », art. cit., p. 37.

17 *Idem.*

18 Pour une définition du terme « dispositif télévisuel » voir Patrick Amey, *La parole à la télévision : les dispositifs des talk-shows*, Paris : L'Harmattan, 2013, p. 19.

19 Archives RTS, fonds TSR, Gicovision, ZX000894/01, date inconnue (enr.), 28.11.1969 (diff.) : « Les enfants de la loi », *Temps présent*.

Cela suggère aussi la libéralisation d'une parole interdite, ou qui ne doit en tout cas pas s'exprimer publiquement. Ce processus n'est cependant que rarement employé. Sur les trente-neuf reportages du corpus, l'interview anonyme n'apparaît que dans trois.

Deuxième observation, le calcul du nombre de reportages par année entre 1960 et 1986 a permis de montrer que l'ensemble des émissions, majoritairement des reportages d'information, sont diffusées durant des heures de grande écoute, c'est-à-dire les périodes avec le taux d'audience le plus élevé. Ceci indique a priori que la thématique des travailleurs étrangers est un sujet important, susceptible d'intéresser une large partie de la population, ou alors s'insère dans la mission intégrative de la télévision qui, de ce fait, décide d'émettre les reportages à une heure de grande écoute. La mission intégrative recommandée à la RTS sera discutée dans la suite de cet article.

Une troisième observation est celle de l'irrégularité de l'apparition de la main-d'œuvre étrangère. Cette population est souvent sous les feux des projecteurs lors de moments de tension engendrés par le phénomène de l'immigration en Suisse, mais demeure discrète le reste du temps. C'est donc lorsque le débat sur la question migratoire devient intense dans la vie publique et politique suisse, par exemple à l'occasion des initiatives populaires visant à la réduction de population étrangère, que les travailleurs immigrés sont le plus présents à l'écran.

On notera toutefois que dans les périodes où la télévision se fait plus discrète sur ces questions, les difficultés des travailleurs étrangers ne disparaissent pas pour autant. De ce fait, la TSR réalise des reportages avant tout sur les problématiques et les intérêts qui animent la société suisse. Donner la parole aux étrangers ne vise pas, dans ce cadre, à leur permettre de s'exprimer.

Le choix des décors filmés constitue une troisième constante. On peut catégoriser les lieux utilisés pour donner la parole aux travailleurs étrangers en quatre types principaux : le travail, les pays d'origine, les lieux associés aux loisirs et ceux reliés au statut provisoire du saisonnier, c'est-à-dire principalement les logements faits de baraques ou de petits espaces, mais également, même si cela est moins fréquent, les gares ou les administrations.

Le poste de travail est l'occasion pour la TSR de montrer les activités prises en charge par cette classe de la population, ainsi que la diversité des tâches qui leur sont confiées. Dans 18 reportages sur les 39 qui constituent le corpus, les ouvriers étrangers se trouvent sur leur lieu de labeur lorsqu'ils s'expriment. Soulignons encore que le lieu

20 (Note de la p. 93.) Hélène Bousser-Eck, « Cinq colonnes et l'Algérie, 1959-1962 », in Jean-Noël Jeanneney, Monique Sauvage, Hélène Bousser-Eck *et al.*, *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage*, Paris : Seuil, 1982, p. 96.

Un ouvrier interrogé sur l'intervention des syndicats, peine à exprimer son mécontentement face aux caméras de la télévision. *Temps présent*, « Le barrage d'Émosson », 6 septembre 1973.

de travail apparaît dans 31 reportages sur 39, que l'on donne ou non la parole au travailleur. Autrement dit, dans presque tous les reportages, la main-d'œuvre immigrée est associée à son activité, qui est en général facilement identifiable à un emploi peu qualifié et mal rémunéré. Ce dernier point peut être interprété comme la volonté de montrer et d'illustrer les services que les étrangers, en particulier les Italiens, rendent à des secteurs importants de l'économie suisse. Il y aurait ici un désir de faire voir au téléspectateur que ces hommes font des tâches souvent pénibles que les indigènes essaient d'éviter, mais qui sont essentielles à la prospérité du pays. L'omniprésence du thème du travail dans les reportages témoigne que cette dimension est centrale dans leur définition aux yeux des réalisateurs et au sein du débat politique suisse.

Parmi l'ensemble des 39 reportages du corpus, 7 sont réalisés partiellement ou entièrement dans les régions d'origine des travailleurs. Qu'il s'agisse de montrer la misère qui force les Italiens en 1962, puis la population portugaise en 1985, à venir travailler en Suisse, les reportages tournés dans ces pays, décrivent leurs territoires comme frappés par une sorte de fatalité qui oblige leurs habitants à vivre dans la pauvreté et qui sont voués à être des terres d'émigration pour l'éternité : « leurs enfants feront comme eux [émigrer], et les vieux en silence les approuvent » souligne la voix off du commentateur[21].

Ainsi, il semblerait que traiter du manque de travail et exposer la misère qui sévit dans les terres d'émigration constitue un moyen pour les journalistes de susciter la compassion du téléspectateur et de légitimer la présence en Suisse de cette main-d'œuvre.

21 Archives RTS, fonds TSR, Gicovision, ZB032431/01, date inconnue (enr.), 28.01.1962 (diff.) : « La terra degli stagionali », Continents sans visa.

Sur ce fond d'images du village de Lacedonia dans la région de Campanie en Italie, le maître d'école explique que les habitants du village émigrent car les terres sont trop pauvres pour les nourrir. *Continents sans visa*, « La terra degli stagionali », 28 janvier 1962.

Les lieux de loisir sont relativement rares dans le corpus étudié. Quelques émissions voient toutefois des immigrés être interviewés dans des endroits considérés comme récréatifs[22]. À titre d'exemple, une séquence montre des Italiens et des Espagnols qui chantent des chansons traditionnelles de leur pays, accompagnés à la guitare[23]. Ce type de prises de vues terminent les reportages et renforcent l'image publique que se font à l'époque les Suisses sur les étrangers, et particulièrement sur les Italiens. Souvent, en effet, des Suisses expriment à la télévision ou ailleurs leur mécontentement face au « bruit » que font les Transalpins. Cette séquence va dès lors asseoir cette représentation partagée par nombre de Suisses. Néanmoins, ces reportages dépeignent peut-être aussi simplement des hommes qui ont une culture différente de la population d'accueil. Dans tous les cas, en comparaison avec les séquences qui touchent le monde du travail, ce désintérêt pour les loisirs déséquilibre leur représentation et tend à les montrer plutôt dans des conditions de travail que de détente, ces moments-là ayant été d'ailleurs probablement négligeables.

22 Archives RTS, fonds TSR, Gicovision, ZB085416/01, date inconnue (enr.), 12.06.1967, (diff.) : « José-Louis et Clémentine », *Les jeunes aussi* ; ZB154079/01, date inconnue (enr.), 23.01.1980 (diff.) : « Les femmes immigrées en Suisse », *Ouvertures* ; ZB037368/02, date inconnue (enr.), 16.04.1960 (diff.) : « Le retour des hirondelles », Continent sans visa ; ZB045260/04, 04.04.1963 (diff.) : « Pour vivre ici », *Continents sans visa* ; ZB032431/01, date inconnue (enr.), 28.01.1962 (diff.) : « Le retour des hirondelles », *Continents sans visa*.

23 Archives RTS, fonds TSR, Gicovision, ZB037368/02, date inconnue (enr.), 16.04.1960 (diff.) : « Le retour des hirondelles », *Continent sans visa*, ZB045260/04, 04.04.1963 (diff.) : « Pour vivre ici », *Continents sans visa*.

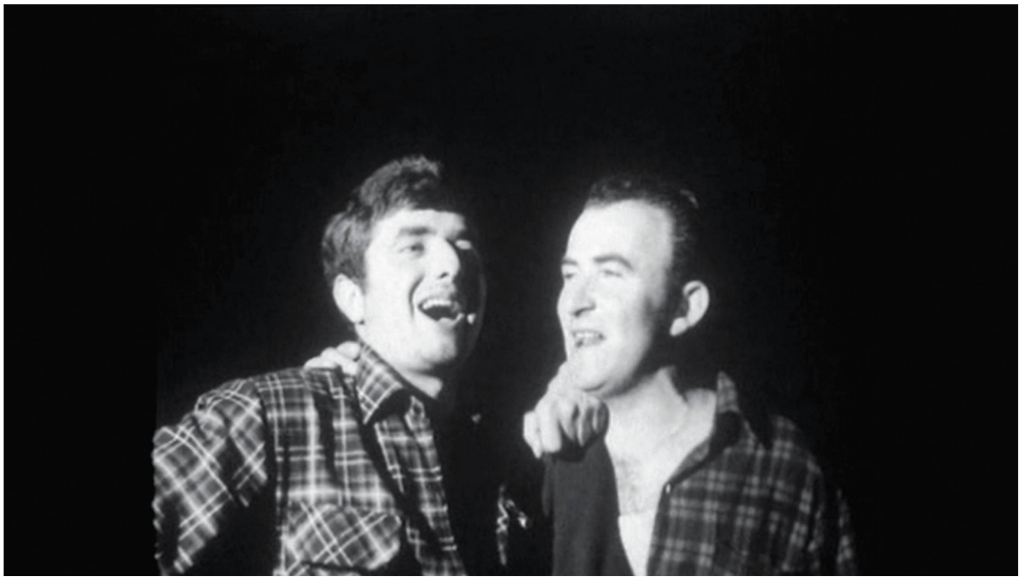

Le dimanche, les ouvriers du barrage d'Émosson descendent en plaine, dansent et chantent. *Canal 18/25*, « En direct de Locarno, en triplex de Monthey, Genève et Locarno, 8 000 000 heures de travail », 7 octobre 1969.

Enfin, qu'il s'agisse des baraques où ils sont amassés ou de petites chambres pour les familles qui souvent cachent leurs enfants, les travailleurs étrangers sont également régulièrement interviewés dans leur logement, en règle générale pour dénoncer leurs difficiles conditions de vie.

Sur l'ensemble des 39 reportages, 18 offrent la possibilité aux travailleurs et travailleuses étrangers de s'exprimer dans le lieu dans lequel ils vivent. Parmi ces 18 reportages, 10 montrent des baraques uniquement occupées par des hommes et 8 autres donnent à voir de petits espaces qui sont habités par des couples ou des familles entières.

La quatrième constante réside dans les thématiques abordées ou dans l'absence de certaines pourtant centrales. Le statut de saisonnier, les problématiques ainsi que les conséquences qui en découlent sont les principaux sujets discutés, surtout à partir de 1964. Et, lorsque la condition de saisonnier est présentée, le regroupement familial et le logement sont les deux thèmes le plus souvent évoqués.

L'angle économique, soit l'utilité de la main-d'œuvre étrangère à l'économie nationale, est par contre peu exprimé. Dans les reportages qui traitent de la question migratoire, ce sujet, central comme l'ont montré les exemples mentionnés plus haut, est prise en charge par la parole des experts qui sont interrogés par le journaliste.

Remarquons aussi la tendance à donner des travailleurs étrangers une image de bons employés, pleinement intégrés à la production dans les différents secteurs de

l'économie suisse. Inclure cette perspective dans des reportages qui affichent un but pédagogique d'information générale à l'adresse du public helvétique peut probablement également être interprété comme la volonté d'insister sur l'utilité – voire la nécessité – de cette main-d'œuvre du point de vue du patronal. À nouveau, il s'agit ainsi d'inciter la population à mieux accepter la présence de ces ouvriers et de lutter contre les revendications des mouvements xénophobes qui réclament des mesures drastiques pour limiter l'immigration.

Certaines thématiques sont par contre complètement éludées dans le cadre des interviews des travailleurs étrangers, à l'image du racisme que ces derniers subissent en Suisse. Ce problème est pris en charge par la voix off ou des experts, soit des psychologues, des assistants sociaux, etc. Toutefois, des sources extérieures à la télévision montrent un sentiment d'humiliation exprimé de manière plus radicale et violente par la population migrante[24].

La cinquième et dernière constante renvoie aux représentations, à commencer par celle qui considère le travailleur étranger comme une personne « en transit ». Les immigrés à l'écran sont vus comme des « hirondelles » qui sont vouées à retourner dans leur pays d'origine lors de la saison hivernale, pour reprendre l'image de la première émission qui leur est consacrée[25]. Le caractère provisoire attribué à la présence des travailleurs étrangers est visible sur l'ensemble de la période de recherche. À partir de la seconde moitié des années 1970, le mythe du retour commence à s'effriter. D'ailleurs, un titre de reportage comme « Aller simple pour la Suisse » qui traite des Italiens en témoigne et contraste avec un intitulé tel que le « retour des hirondelles »[26]. Cependant, le mythe est toujours présent pour les nouvelles vagues d'immigration, à l'exemple de celles en provenance du Portugal.

À cela s'ajoute une représentation qui consiste à montrer les travailleurs étrangers comme une masse dans laquelle on ne trouve que peu de place pour l'individualité. Ainsi, l'interview porte sur des questions générales et les réponses sont censées exprimer l'opinion de toute la communauté migrante. En effet, c'est souvent par des défilés d'hommes, seuls face au journaliste, et qui tiennent des propos semblables, qu'est esquissée puis accentué une tendance normative.

24 Voir Delia Castelnuovo-Frigessi, *La condition immigrée : les ouvriers italiens en Suisse*, Lausanne : Éditions d'En bas, 1978 et Jean Guyot, *Des femmes immigrées parlent*, Paris : L'Harmattan, 1977.

25 Archives RTS, fonds TSR, Gicovision, ZB032431/01, date inconnue (enr.), 16.04.1960 (diff.) : « Le retour des hirondelles », *Continents sans visa*.

26 Archives RTS, fonds TSR, Gicovision, ZX008487/01, date inconnue (enr.), 28.09.1988 (diff.) : « Aller simple pour la Suisse », *Temps présent*.

Les saisonniers qui habitent cette baraque expriment leur insatisfaction face à l'inconfort dans lequel ils vivent. *Temps présent*, « Les saisonniers », 27 novembre 1980.

Ce reportage qui traite de l'intégration révèle les logements des familles d'immigrés, qui, d'après le journaliste, sont considérés comme un handicap à l'intégration. *Affaires publiques*, « Échec à l'intégration », 7 décembre 1973.

LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À L'ÉCRAN : PORTE-VOIX DU DISCOURS DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE ET DE L'ÉVOLUTION DE LA TÉLÉVISION

Au travers de cette immersion au sein des sources audiovisuelles de l'immigration, tout ne se résume pas à des constantes et à une certaine linéarité. De nombreuses évolutions sont en effet perceptibles. Même si les thématiques du logement et du regroupement familial dominent entre 1960 et 1986, même si les décors persistent, et si c'est l'homme célibataire qui apparaît le plus souvent à l'écran, la manière de s'exprimer sur ces aspects évolue. En effet, les réalisateurs changent, de même que le contexte historique et migratoire. Ces différents éléments entraînent une mutation des dispositifs qui cadrent la parole de la main-d'œuvre étrangère, et donc une modification de cette parole elle-même.

Alors qu'au début des années 1960, les reportages, brefs, font découvrir aux téléspectateurs qui sont ces travailleurs sans réellement remettre en cause leurs conditions, dès 1963, les aspects sur la séparation familiale et les difficultés de la langue se dévoilent insensiblement. Apparaissent également des psychologues, enseignants, assistants, responsables d'associations religieuses, qui sont sollicités pour parler des souffrances des immigrés, mais tout en insistant parallèlement sur l'importance de la main-d'œuvre étrangère pour la prospérité économique suisse. Durant une décennie, la TSR assume sa « mission » de médiation sociale en instaurant un dialogue entre la population suisse et ses étrangers.

Ainsi, les reportages répondent à ce devoir qu'on peut qualifier de « médiateur », devoir qui correspond à plusieurs recommandations d'instances officielles, à commencer par les autorités fédérales. Il faut relever que, dès son apparition, la télévision a été pensée comme un instrument de gestion sociale, du moins en ce qui concerne de la question de l'immigration. Au début des années 1960, deux rapports sur la main-d'œuvre étrangère sont publiés qui invitent les divers médias suisses à favoriser de bonnes relations entre la population suisse et immigrante d'une part, et de faciliter l'intégration de cette dernière d'autre part[27].

Le rapport sur « le problème de la main-d'œuvre étrangère » publié en 1964 par l'Office de l'industrie, des arts et métiers, et du travail, contient une incitation spécifique à l'attention des médias quant à la question de l'intégration des étrangers. Dans

27 Office fédéral des arts et métiers et du travail (éd.), *Le problème de la main-d'œuvre étrangère : rapport de la Commission chargée de l'étude du problème de la main-d'œuvre étrangère*, Berne : Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1964 ; et Commission nationale suisse pour l'Unesco (éd.), *Les problèmes de la main-d'œuvre étrangère en Suisse : rapport final des journées d'études [tenues à] Freidorf-Muttenz, 17-20 novembre 1963*, Berne : Département politique fédéral, 1963.

un chapitre intitulé « Attitude de la population indigène à l'égard des étrangers », il est écrit que :

> Quotidiens, revues, radio, et télévision devraient, en étroite coopération avec les milieux responsables de ce travail d'information, contribuer davantage à favoriser un esprit de compréhension et le rapprochement entre population indigène et étrangère. Des articles et émissions devraient exposer aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs la situation particulière de nos hôtes étrangers et les difficultés qu'ils éprouvent à prendre pied dans leur nouveau milieu. Il s'agira notamment de mettre en évidence le fait que beaucoup d'étrangers ont un tempérament très différent du nôtre, qu'ils ont d'autres manières et sont habitués à d'autres modes de vie ; ces différences doivent être comprises et admises sans aucun préjugé. [28]

Cette recommandation exprime la volonté d'utiliser les médias pour (in)former l'opinion des Suisses sur la thématique de l'immigration et donne des directives précises et des objectifs clairs quant aux éléments que cette information doit véhiculer (compréhension et admission des différences). Les médias, et la télévision notamment, sont donc envisagés comme des instruments dans la stratégie des autorités pour mieux intégrer et faire accepter la population étrangère.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, un nouvel aspect apparaît. Sans oublier de préciser la valeur économique des travailleurs étrangers, les reportages dénoncent ou permettent à ces derniers de signaler leurs conditions de vie. Les dispositifs de réalisation adoptés reflètent cette démarche. Le plus courant est l'interview de victimes, dont la parole est souvent recueillie dans un décor vétuste, exigu et inconfortable qui témoigne d'une situation précaire.

1976 marque un nouveau tournant. Les angles de traitement se diversifient tout comme les thématiques abordées. Tandis que jusqu'à cette période les voix des travailleurs étrangers servent à justifier leur présence, dès 1976 des reportages leur donnent la parole pour qu'ils puissent exprimer les souffrances liées au déracinement ainsi qu'à leur « double absence » [29]. On accorde également plus d'intérêt à des immigrés qui vivent en Suisse avec leur famille. Les femmes apparaissent aussi de plus en plus régulièrement

28 Office fédéral des arts et métiers et du travail (éd.), *Le problème de la main-d'œuvre étrangère*, *op. cit.*, p. 203.

29 Fait référence au titre de l'ouvrage de Abdelmalek Sayad, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Seuil, 2001.

de même que, dans une moindre mesure, ceux que l'on a nommé la « deuxième génération ». La représentation d'une « masse migrante » laisse place, dans une certaine mesure, à l'individualité. Il s'agit le plus souvent de s'intéresser au parcours singulier d'une personne, mais qui tend toujours à montrer de manière emblématique la situation d'une communauté.

Enfin, une dernière évolution survient à partir de 1980 : les immigrés italiens et espagnols s'effacent de la scène télévisuelle et sont remplacés par les travailleurs venus du Portugal et des Balkans. Les dispositifs de parole changent, l'intervention du journaliste devient plus manifeste et celui-ci recherche activement l'expression des souffrances encourues par les nouveaux arrivants. Les décors et les images sont toujours plus spectaculaires et l'on peut suspecter une volonté d'utiliser de mise en scène dramatique pour susciter l'empathie du téléspectateur. Les reportages s'écartent d'un rôle d'information et d'intermédiation selon les prismes définis par certaines instances officielles pour laisser place à une dénonciation de la condition des travailleurs étrangers.

LE PORTRAIT DU TRAVAILLEUR ÉTRANGER À LA TÉLÉVISION OU LE REFLET DE LA SOCIÉTÉ QUI LE REGARDE

L'analyse de ces représentations est donc en grande partie le reflet de l'évolution de la télévision et de sa manière d'aborder la question migratoire, mais elles sont également le miroir du regard de la population suisse sur les immigrés. Nous rejoignons ici la conclusion d'Édouard Mills-Affif, auteur de l'ouvrage *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration française 1960-1986*, qui affirme que les archives audiovisuelles constituent de précieuses sources, non pas parce qu'elles permettent de retracer l'histoire du fait migratoire, mais plutôt qu'elles mettent en évidence le rapport qu'entretient un pays d'accueil avec ses immigrés. En clair, affirme-t-il, « l'image nous informe davantage sur la société qui la regarde que sur elle-même »[30]. C'est peut-être la raison la raison pour laquelle la télévision semble évacuer de la problématique des travailleurs étrangers la perspective de classe, qu'elle tend à euphémiser. En effet, si l'on se fie à ce portrait de l'immigration que transmet la TSR durant cette période, on y voit majoritairement des hommes venus en Suisse pour fuir la misère et qui semblent tous avoir le même parcours et les mêmes aspirations. En transit, ils espèrent tous un retour au pays natal une fois qu'ils auront suffisamment économisé d'argent. Néanmoins, lorsqu'ils sont contraints de quitter la Suisse, déracinés, ils ne se sentent chez eux nulle part. Ils travaillent durement, ont un emploi que la population du pays d'accueil ne veut plus et habitent souvent de petits logis dans lesquels ils ne sont pas autorisés à faire venir leur famille. Toutefois, par-dessus tout, ces hommes contribuent à la prospérité de

la Suisse en faisant fonctionner son économie avec la force de leurs bras. Or, une fois le portrait du sujet établi, l'on s'aperçoit que la mémoire de la télévision renseigne moins sur les personnes qui sont filmées que sur les personnes qui filment, les autorités suisses, ceux qui sont devant l'écran. C'est-à-dire une société où un système utilitariste prévaut et dans laquelle l'usage de la main-d'œuvre étrangère par les autorités et le patronat helvétiques est accompagné d'un sentiment xénophobe d'une partie de la population face à ce groupe social précaire, présent sur le territoire helvétique pour la seule force de leurs bras.

30 Édouard Mills-Affif, *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration à la télévision française 1960-1986*, Bruxelles : De Boeck, 2004, p. 271.